

STRATÉGIE AFRICAINE INTÉGRÉE POUR LA MÉTÉOROLOGIE (2021-2030)

(Services météorologiques, hydrologiques et climatologiques)



amcomet.wmo.int



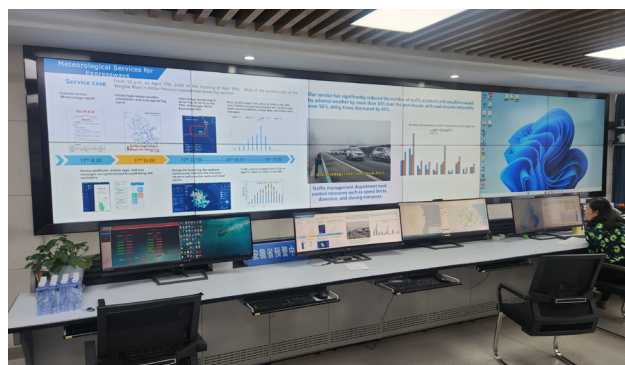
L'AMCOMET en bref

La Conférence ministérielle africaine sur la météorologie (AMCOMET) a été constituée par les ministres africains responsables de la météorologie en avril 2010, au Kenya, lors de l'adoption de la Déclaration ministérielle de Nairobi pour la coopération africaine.

L'AMCOMET vise à offrir un cadre de coopération au profit de la sécurité, du développement socio-économique et de l'élimination de la pauvreté à l'échelle panafricaine, en s'appuyant sur une saine gouvernance de la météorologie et de ses diverses applications.

L'AMCOMET a pour mission de donner des impulsions et des orientations politiques, de communiquer des lignes directrices et d'œuvrer pour des services météorologiques et climatologiques efficaces ainsi que pour des services d'alertes précoces répondant aux besoins de la société.

Pour faire face aux défis que doit relever l'Afrique dans le domaine des services météorologiques et climatologiques, l'AMCOMET a été instaurée en tant que forum permanent. Les ministres africains s'y réunissent tous les deux ans pour examiner les questions relatives au temps et au climat,



dans la perspective de contribuer au développement socio-économique du continent. L'Organisation météorologique mondiale (OMM) en assure le secrétariat en collaboration avec la Commission de l'Union africaine.

La vocation de l'AMCOMET

En sa qualité d'organe ministériel faisant autorité pour toutes les questions liées à la météorologie, à la climatologie et à leurs applications en Afrique, l'AMCOMET a pour vocation de stimuler la volonté politique de renforcer les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN), afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle décisif au profit du développement de leurs pays respectifs comme du développement économique et social.

L'AMCOMET a pour principaux objectifs d'encourager la coopération politique et la rationalisation des stratégies des États Membres, de même que de plaider pour un processus de décision sain, reposant sur de solides fondements scientifiques. Elle vise aussi à encourager la production et la

diffusion d'informations météorologiques et climatologiques afin d'améliorer la gestion des risques de catastrophes, de limiter les incidences néfastes du changement climatique et des phénomènes météorologiques extrêmes sur la société, et de réaliser les objectifs de développement durable.

L'AMCOMET est une plate-forme destinée à harmoniser et à coordonner les programmes météorologiques et climatologiques de développement durable en collaboration avec l'Union africaine (UA), les communautés économiques régionales, les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les organismes de la société civile et le secteur privé.

L'AMCOMET au service du développement en Afrique

L'industrialisation, la croissance démographique et l'augmentation de la demande de denrées alimentaires et d'énergie sollicitent durement les ressources naturelles limitées de notre planète. Le changement climatique et la dégradation de l'environnement exacerberont probablement encore la pression qui s'exerce sur nos écosystèmes, car leurs effets sur les conditions météorologiques, climatiques et hydrologiques se répercutent sur tous les domaines des activités humaines, en particulier en Afrique. Selon les projections actuelles, les phénomènes météorologiques extrêmes devraient se faire plus fréquents et plus dévastateurs; ils pourraient bien devenir le plus grand facteur de risque à l'échelle mondiale, selon l'Enquête du Forum économique mondial de 2024 sur la perception des risques dans le monde (The Global Risks Report). Les rapports sur l'état du climat en Afrique font clairement ressortir cette évolution et révèlent que, en moyenne, les pays d'Afrique perdent chaque année entre 2 et 5 % de leur produit intérieur brut (PIB) du fait de dangers d'ordre climatologique et que beaucoup d'entre eux

doivent réaffecter jusqu'à 9 % de leur budget à la gestion des phénomènes climatiques extrêmes.

La fourniture de services personnalisés pour la météorologie, la climatologie, l'hydrologie et les alertes précoces est aujourd'hui une priorité pour garantir la sécurité alimentaire, optimiser la gestion des ressources en eau, réduire les risques de catastrophe, améliorer la santé et limiter la perte d'acquis du développement sur tout le continent.

Tous les pays ne produisent et n'utilisent pas ces services avec le même degré d'efficacité. Dans certains pays d'Afrique, les secteurs socio-économiques sensibles au climat peuvent déjà mettre ces services à profit, mais il importe de garantir que tous puissent en bénéficier. Les investissements, les collaborations et les partenariats devraient être renforcés avec l'aide de l'AMCOMET, qui apportera le soutien politique fondamental nécessaire.



Une stratégie africaine intégrée pour la météorologie (services météorologiques et climatologiques)

La plupart des SMHN d'Afrique rencontrent des difficultés majeures pour fournir aux décideurs des informations et des prévisions météorologiques, hydrologiques et climatologiques adaptées à leurs besoins, afin d'améliorer la sécurité humaine et les moyens de subsistance, de garantir la prospérité, de préserver les précieuses ressources naturelles au profit des communautés, en particulier les plus vulnérables, et, en fin de compte, de contribuer au développement socio-économique de leurs pays respectifs et de satisfaire les aspirations du continent en concourant à la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et des objectifs de développement durable.

À cet effet, les chefs d'État et de gouvernement africains ont approuvé la Stratégie africaine intégrée pour la météorologie (2021-2030) lors de leur trente-cinquième assemblée ordinaire, les 5 et 6 février 2022. La Stratégie a pour objet d'asseoir le rôle essentiel des services météorologiques, hydrologiques et climatologiques au profit du développement national comme régional ainsi que du développement durable en Afrique, en particulier dans le contexte de la lutte contre la pauvreté, de l'adaptation au changement climatique et de la réduction des risques de catastrophe. La Stratégie donne des orientations stratégiques et propose une action coordonnée aux États membres de l'UA et à toutes les parties prenantes en matière de météorologie, d'action climatique et de renforcement de la résilience sur le continent.

LA STRATÉGIE REPOSE SUR CINQ PILIERS:

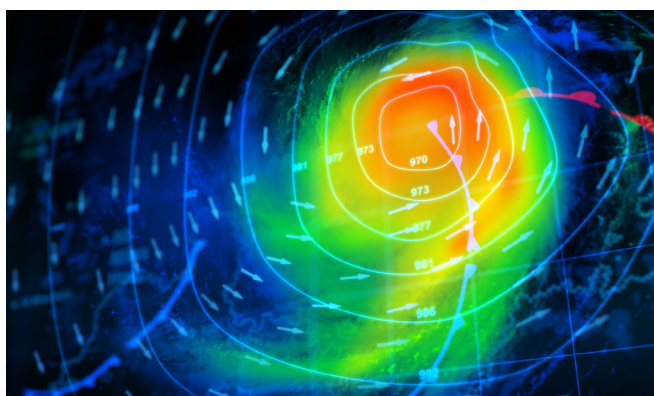
- 1^{er} pilier: renforcement du soutien politique au SMHN et amélioration de leur reconnaissance;
- 2^e pilier: amélioration des réseaux d'observation, de l'accès aux données et de leur traitement;
- 3^e pilier: renforcement de la capacité d'élaborer et de fournir des services personnalisés pour la météorologie, l'hydrologie, la climatologie et l'adaptation au changement climatique aux fins d'un développement durable;
- 4^e pilier: recherche, innovation, développement et formation;
- 5^e pilier: renforcement des partenariats avec les institutions compétentes et le secteur privé.



Plan de mise en œuvre et de mobilisation des ressources

Le Plan de mise en œuvre, élaboré dans une perspective globale autour des cinq axes déterminants de la Stratégie africaine intégrée pour la météorologie, a pour objectif principal de remédier à l'insuffisance alarmante de certains services météorologiques et climatologiques, qui handicape le continent dans ses efforts pour atteindre ses objectifs de développement.

Le Plan de mise en œuvre de la Stratégie pour les services météorologiques et climatologiques vise donc essentiellement à amorcer et à mener à bien un programme de mesures favorisant l'exécution du mandat de l'AMCOMET. Il préconise que l'AMCOMET se concentre sur les questions législatives et politiques, la mobilisation de ressources à haut niveau, ainsi que la sensibilisation à la nécessité d'améliorer et de renforcer les infrastructures dans les États membres de l'UA. L'AMCOMET disposera d'un solide mécanisme de surveillance et d'évaluation pour mesurer les progrès réalisés à l'égard du perfectionnement des SMHN ainsi que la capacité de se conformer aux priorités définies par le Conseil régional I (Afrique) de l'OMM.



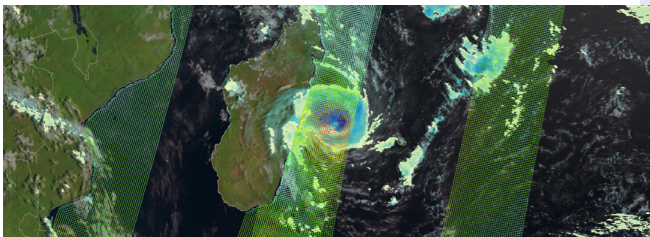
Le Plan de mise en œuvre s'articule autour des trois principaux domaines d'action (KIA):

KIA 1: SENSIBILISATION POLITIQUE ET LÉGISLATIVE

- a) Œuvrer pour l'élaboration et l'adoption d'un cadre législatif permettant aux SMHN d'agir en tant qu'organismes autonomes, prévoyant la mise en place d'un mécanisme efficace de recouvrement des coûts, une réglementation fondée sur la réciprocité pour les partenariats public-privé (PPP) et des plans stratégiques nationaux (PSN);
- b) Œuvrer pour que les SMHN de l'ensemble du continent mettent en place les infrastructures de base nécessaires à leur bon fonctionnement, conformément à la demande de l'OMM;
- c) Plaider en faveur d'une structure juridique permettant l'élaboration et la mise en place des cadres nationaux pour les services météorologiques, hydrologiques et climatologiques (NFWCS), afin de soutenir une prise de décision soucieuse du développement durable et de l'adaptation à l'évolution et à la variabilité du climat;
- d) Veiller à la mise en œuvre de la Stratégie de l'Union africaine pour l'Égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (2018-2028), de la politique et du Plan d'action de l'OMM en matière de genre, de la politique de l'Union africaine en matière de genre, de la Charte africaine de la jeunesse, de la Stratégie de l'UA en faveur de la participation des jeunes, de même que d'autres politiques relatives à la jeunesse sur l'ensemble du continent;
- e) Veiller au renforcement des partenariats avec, notamment, les utilisateurs, les producteurs, les organismes nationaux, le secteur privé, les universités, les organismes de la société civile, les associations de femmes et les partenaires de développement.

KIA 2: MOBILISATION DE RESSOURCES À HAUT NIVEAU

- a) Plaider pour que les Membres s'engagent à verser 0,02 % de leur produit intérieur brut (PIB) pour que leurs SMHN puissent renforcer leurs capacités tout au long de la chaîne de valeur des services météorologiques, hydrologiques et climatologiques;
- b) Élaborer des dossiers d'analyse de rentabilité et des modèles de coûts-avantages utilisables par les Membres pour solliciter des financements auprès de leurs ministères des finances respectifs, et pour amener les responsables politiques et les décideurs à intégrer les services météorologiques, hydrologiques et climatologiques dans la planification à tous les niveaux;
- c) Instaurer le Programme conjoint de financement de la météorologie, l'hydrologie et la climatologie pour l'Afrique afin que les Membres disposent d'un point d'accès central à toutes les sources de financement disponibles, telles que le Mécanisme de financement des observations systématiques (SOFF), le Groupe de la Banque africaine de développement (BAfD), le Fonds vert pour le climat (FVC) et le Fonds pour l'adaptation;
- d) Organiser un forum de financement réunissant des partenaires techniques, des partenaires de développement, des partenaires du secteur privé et des organisations philanthropiques du continent pour les amener à s'engager à allouer des ressources au profit de l'adaptation et de la résilience, en particulier pour les sociétés vulnérables, en faisant appel à la responsabilité sociale des entreprises;
- e) Envisager la création du Fonds africain pour la météorologie, l'hydrologie et la climatologie (AWCF) afin d'aider les SMHN à se doter de capacités d'adaptation et de résilience ainsi qu'à préparer les États membres de l'UA à faire face aux situations d'urgence.



KIA 3: AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES DES SMHN POUR L'EXPLOITATION

- a) Plaider pour que les gouvernements nationaux soutiennent davantage leurs SMHN dans le processus de création de réseaux d'observation météorologique et hydrologique de base ainsi que de mise en place d'infrastructures de transmission, d'archivage et de traitement des données, dans le respect des procédures normalisées d'exploitation de l'OMM (telles que celles du Réseau d'observation de base mondial (ROBM), du Système d'information de l'OMM (SIO) et du Système intégré de traitement et de prévision de l'OMM (WIPPS));
- b) Renforcer la mise en œuvre, par les SMHN, en collaboration avec les autorités aéronautiques des États membres de l'UA, du programme AMDAR de retransmission des données météorologiques d'aéronefs;
- c) Mettre en place des plates-formes et des forums constituant des interfaces opérationnelles efficaces pour les utilisateurs et les fournisseurs, à l'échelle régionale comme nationale, afin de garantir que les services météorologiques, hydrologiques et climatologiques soient bien axés sur les utilisateurs sur tout le continent;
- d) Renforcer les SMHN au sein des États membres de l'UA et des Centres régionaux par la fourniture de services de météorologie, d'hydrologie, de climatologie et d'alertes précoces, en tant qu'éléments clés de l'adaptation au changement climatique et de la réduction des risques de catastrophe;
- e) Renforcer les partenariats dans le cadre des programmes satellitaires, notamment en matière d'accès aux données et de transfert de technologies, afin de mettre en place le Mécanisme africain pour les applications des satellites météorologiques (AMSAF);
- f) Aider les SMHN des États membres de l'UA à mettre en œuvre le Système de gestion de la qualité (SGQ);
- g) Encourager les gouvernements nationaux à soutenir leurs SMHN dans leurs efforts pour donner suite aux priorités définies par la Région I (Afrique) de l'OMM.

Organisation météorologique mondiale (OMM)

7 bis, avenue de la Paix – Case Postale 2300
CH-1211 Genève 2, Suisse

Pour de plus amples informations,
veuillez vous adresser au:

Secrétariat AMCOMET

p/o Bureau régional OMM pour l'Afrique
Addis-Abeba, Éthiopie
Tél.: +251 (0)11 558 5874
Courriel: amcomet@wmo.int
amcomet.wmo.int

Union africaine

P.O. Box 3243
Roosevelt Street
W21K19 Addis-Abeba – Éthiopie

Tél.: +251 11 551 77 00
Fax: +251 11 551 78 44

www.au.int